

Ce sont ces dépôts qui, avant son embouchure, ont successivement formé les terres qui avoisinent les lacs Cumberland, Bourbon, l'Original, qui, avec les lacs Winnipigou, Winnipigous, Manitoba, Dauphin, St.-Martin et une multitude qui les environnent composaient à une époque, peut être assez récente, la vaste mer intérieure dont tous ces lacs n'étaient que les points les plus profonds. Les dépôts calcaires, étant les points les plus élevés, formèrent d'abord des îles au milieu de cette immense nappe d'eau. Une couche de terre d'alluvion les recouvrit ensuite, puis les tira de leur isolement, en les reliant à la terre ferme par les dépôts dont nous venons de parler et dont l'assainissement n'est pas encore complet, au point qu'il y a là de vastes étendues de terre inhabitables. Il nous est arrivé de remonter la Siskatchewan depuis le lac Bourbon jusqu'au fort Cumberland et de ne pouvoir, pour ainsi dire, pas mettre pied à terre dans tout cet espace, parce que tout était inondé, à l'exception de quelques points culminants assis sur des strades de calcaire, et qui servent à montrer très-distinctement la formation dont nous venons de parler. Le district de Cumberland n'a pas l'importance de ceux que nous avons déjà mentionnés. Il fournit quelques belles fourrures. Les innombrables étangs qu'il renferme forment un pays de choix pour les rats musqués qui y abondent. Une partie seulement du district est bien boisée, le reste n'a que des avantages bien secondaires à cet égard.

60 District de la rivière du Cygne.— Au sud du district de Cumberland est situé celui de la rivière du Cygne, qui s'étend jusqu'aux frontières des États-Unis, comprenant ainsi les lacs Winnipigou, Manitoba, les terres arrosées par les rivières qui se déchargent dans ces deux grands lacs ou qui en sortent, ainsi que celles sillonnées par la rivière Assiniboine, jusqu'à environ 20 lieues de son embouchure. Comme son voisin de l'ouest, le district de la rivière du Cygne a une

partie du désert, de la prairie et de la forêt. Il est pourtant bien loin d'avoir l'importance de celui de la rivière Siskatchewan. Ici non-seulement le désert est aride, mais la prairie elle-même participe à cette aridité. C'est le centre de la prairie dont nous avons parlé plus haut et qui ne vaut pas ce que valent les extrémités. La forêt a son importance, et sur la limite orientale on commence à trouver les ligneux d'une utilité plus grande que ceux à l'ouest. Les montagnes Dauphin, Canard, Tonnerre, Porc-Epic, du Pas, sont bien boisées. Ces différents monticules, qui se reliaient à la montagne Pembina, formaient évidemment autrefois la rive occidentale du lac immense que nous avons mentionné en parlant du district précédent, et demeure aujourd'hui la démarcation bien distincte entre les terrains de transition qui sont à leur orient et les terrains secondaires qui forment leur plateau occidental. Le district de la rivière du Cygne perd énormément de terre utile au milieu de ces dépôts d'alluvion, qui n'ont point acquis assez d'élévation pour n'être point submergés. Aussi, entre les monticules indiqués plus haut et les lacs Winnipigou et Manitoba, ainsi qu'entre ces derniers bassins et le grand Winnipigou, on peut presque dire: *la terre c'est de l'eau*. Il ne fait pas bon y voyager, surtout à l'automne, quand cette eau se refroidit. Il me souviendra longtemps d'un certain voyage que j'ai fait à la fin d'octobre; pendant plusieurs jours il m'a fallu marcher dans l'eau glacée jusqu'à mi-jambe; plus d'une fois j'ai même trempé ma ceinture. Sur les points les plus élevés cette terre d'alluvion est naturellement très-fertile. Entre la rivière Assiniboine et la montagne Dauphin et autres, il y a de belles terres, des terres d'autant plus avantageuses que les rivières qui coulent de ces hauteurs peuvent au printemps descendre des bois en abondance. À l'ouest et au sud de la rivière Assiniboine je ne connais, dans le district de la rivière du Cygne, aucun point pro-

pre à des établissements de quelque importance.

Les formations dévoniennes du côté occidental des lacs Manitoba et Winnipigous renferment une grande quantité de sources fortement saturées de sel. Les gens du pays en tirent parti, en isolant ce sel par le procédé dispendieux de l'ébullition de la saumure; par l'évaporation on obtiendrait le même résultat à meilleur marché. Ce sel est celui dont on fait généralement usage dans la rivière Rouge. Il s'y vend de 4 à 6 sous la livre; il ne vaut pas le sel marin, non plus que celui d'Athabaskaw. A l'exception des montagnes et de la partie du district tout à fait au nord, on y voyage partout à cheval et en voiture sur bien des points; on le ferait également en carrosse, tant les prairies offrent de facilités pour les routes.

Le chef lieu du district de la rivière du Cygne est le fort Pelly, bâti sur le bord de la rivière Assiniboine, à un endroit appelé le Coude par 51° 43' nord et 102° 15 ouest.

7^e District de la rivière Rouge.— A l'est du district de la rivière du Cygne et au sud des lacs Manitoba et Winnipig se trouve le district de la rivière Rouge, qui est le nom commercial de la colonie d'Assiniboia, et qui s'étend une vingtaine de lieues sur les bords de la rivière Assiniboine, depuis son embouchure et sur les bords de la rivière Rouge, depuis Pembina jusqu'au lac Winnipig.

Au point de vue de la traite des fourrures, ce district a son importance, non pas sans doute dans ce qu'il produit lui-même, mais bien dans le fait qu'il est le seul centre important d'affaires dans le pays. Outre le commerce de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson, il y a ici celui fait par tous ses opposants, et, nous l'avons déjà dit, ce commerce est parfaitement libre. Toutes ces oppositions partent de la colonie pour se répandre dans les différentes parties des

districts avoisinants, en sorte qu'une grande partie des fourrures du département du Nord est importée dans le district de la rivière Rouge, pour y être vendue au plus haut enchérisseur et de là être expédiée à l'étranger. En dehors de la traite des pelleteries, qui est plus considérable dans ce district que dans les autres, le commerce de marchandises a aussi une grande importance et est une source de profits considérables, car tout est à un prix exorbitant. Malheur à ceux qui n'ont pas le moyen ou la volonté d'importer directement de l'étranger. Tout se vend de 100 à 300 pour 100 sur le prix d'achat en Angleterre. Ce calcul si exagéré a jusqu'à un certain point sa raison d'être dans les frais énormes de transport, surtout pour les objets lourds; néanmoins, on ne peut que regretter un pareil état de choses, qui affecte surtout la portion pauvre de la population, puisque tous ceux qui ont des moyens pécuniaires peuvent importer directement.

Le fort Garry, situé au confluent de la rivière Assiniboine et de la rivière Rouge par 49° 52' nord et 96° 53' ouest, a une élévation de 700 pieds au-dessus du niveau de la mer; c'est le poste principal de ce district en même temps qu'il est le siège du gouvernement de la colonie d'Assiniboia. Le district de la rivière Rouge, qui n'est pas encore tout colonisé, est incontestablement la portion du département du Nord la plus propre à cet objet. Le terrain y est partout un riche sol d'alluvion et une plaine de la plus complète uniformité. En parlant des deux districts précédents, nous avons mentionné le lac immense qui occupait toute la partie orientale et qui s'est depuis desséché en certains points. Avant ce travail de dessèchement, tout le district de la rivière Rouge n'était qu'une partie de ce lac, et des inondations assez fréquentes viennent au secours de notre imagination pour nous reporter vers cette époque, et nous démontrer la certitude du fait que nous avançons.

La vallée de l'Assiniboine, qui est sur la côte occidentale de cette mer intérieure, est maintenant à peu près à l'abri de ces inondations. Cet immense inconvéniement reste le partage des bords de la rivière Rouge, qui, étant au centre même de la plaine et la partie la plus profonde, reçoit toutes les eaux d'un immense plateau. La rivière Rouge, comme la Siskatchewan, n'a que des eaux bourbeuses. Elle dépose à son embouchure les masses d'argile qu'elle tient en dissolution, formant ainsi son delta. Ces dépôts, qui annuellement empiètent sur le lac Winnipig, augmentent la vallée et font au sud du grand lac le travail opéré à l'ouest par la rivière de Siskatchewan. Ici aussi la terre n'est pas encore desséchée, il y a des marécages de plusieurs milles d'étendue qui s'assainissent graduellement, se couvrent d'abord de roseaux, puis de foin, forment enfin de belles prairies, et nous font assister, pour ainsi dire, à la formation de la plaine que nous habitons.

80 *District du lac la Pluie*—Le huitième district comprend les terres arrosées par la rivière Winnipig, ses sources et ses affluents. Ce pays est en général peu propre à la colonisation, si ce n'est les bords de la rivière la Pluie, quelques îles du lac des Bois et des points isolés sur la rivière Winnipig. De belles forêts, où se trouvent plusieurs des espèces de bois les plus utiles, comme nous l'avons dit ailleurs, donnent à cette section du pays un grand avantage. C'est de fait dans tout le département du Nord à peu près le seul endroit où il y ait du beau bois. Comme partout, le poisson abonde dans tous les lacs et les rivières. Le gibier est plus rare qu'ailleurs; les fourrures s'y trouvent comme dans tout le pays de forêt. Il y a dans ce district un produit que je ne sache pas exister ailleurs dans le reste du pays, c'est le riz sauvage [*zizania aquatica*] connu par nos voyageurs sous le nom de *folle avoine*. Cette précieuse graminée croît dans les lacs et rivières qui n'ont

ni courant ni profondeur et offre une ressource précieuse. Les sauvages cueillent le grain en passant en canot au milieu des plants qu'ils frappent à coups de bâton pour le faire tomber dans leurs embarcations. Ils la chauffent ensuite pour en dégager la pellicule qui le recouvre et le préparent en soupe. Ce riz fait un excellent potage, et plusieurs personnes le préfèrent au riz ordinaire. Le district du lac la Pluie, qui lie la colonie de la rivière Rouge à l'extrémité occidentale du Canada, se trouve être comme la porte par laquelle les sujets britanniques doivent naturellement pénétrer dans cette partie des domaines de notre gracieuse souveraine. Des voies de communication y ont été l'objet d'études spéciales faites par les ordres du gouvernement canadien. Les rapports officiels faits à la suite de ces explorations peuvent contribuer puissamment à éclairer l'opinion publique; nous nous permettrons de dire que les difficultés nous semblent plus grandes et les avantages moindres que ne les ont jugés les auteurs de ces rapports.

La rivière Winnipig, comme celle de Churchill, comme toutes celles qui courent à travers des rochers, offre des beautés toutes particulières; nous l'avons dit, des cascades, des chutes, des rapides en interrompent partout la navigation. Comme compensation, ces difficultés multiplient les scènes grandioses et pittoresques qu'elles déroulent aux regards étonnés du voyageur. Comme volontiers on s'arrête sur les bords de ces cascades pour voir l'eau mugissante s'y précipiter en flots écumants et courir vers une chute nouvelle pour échelonner ainsi les nappes superposées les unes aux autres! Puis ces eaux tourbillonnent, se replient sur elles-mêmes, comme pour venir examiner l'obstacle qu'elles n'ont pu franchir qu'avec tant de difficulté. Au pied de toutes ces chutes, l'eau, dans sa violente agitation, forme des remous dans les courants, qui se croisent dans toutes les directions. A la suite de ces grandes agi-

tations, l'onde redevenue calme se repose pour former un lac tranquille où les rochers qui le bordent viennent se mirer avec complaisance pour étaler le luxe et la variété de leurs formes.

Le fort Francis, situé à l'extrémité du lac la Pluie, a été longtemps le chef-lieu du district. Il a depuis cédé ce privilège au fort Alexandre, situé à l'embouchure de la rivière Winnipig, à quelques lieues seulement de l'embouchure de la rivière Rouge.

90. *District de Norway-house (rivière aux Brochets).*—Ce district s'étend à l'est et au nord du lac Winnipig jusqu'aux crêtes des rochers qui en sont la solide ceinture. Les rudes et après beautés de la rivière Winnipig nous ont préparé à la sauvage nature où nous entrons. Assis exclusivement sur un lit de roche primitive, ce district ne voit guère autre chose que des lacs et des rochers arides. On y trouve pourtant quelques beaux bois, mais seulement sur des points isolés et de peu d'importance. Le climat est partout d'une rigueur extrême ; le voisinage de la baie d'Hudson y cause un grand abaissement de température. Aussi toute cette partie du pays est d'une pauvreté remarquable. Le poisson et les animaux à fourrures y sont pourtant en grand nombre ; mais, à part cela, il n'y a rien qui puisse y attirer. Le touriste qui y arrive en été y trouve son compte pendant quelques jours. Assis sur ces masses arides, il contemple avec une certaine admiration cette extension du grand système laurentin, cette forte ceinture dont Dieu a environné tous les grands lacs de l'Amérique du Nord. Il voit aussi avec plaisir cette multitude de petits lacs enrichis de milliers d'ilots dont la couleur est aussi variée que la forme, et sur lesquels voltigent et se reposent des bandes innombrables d'oiseaux aquatiques. Voilà qui est agréable sans doute ; mais quand on en vient au positif de la vie calme et monotone du résident, que ce pays est désolé !—L'espace entre les rochers ne forme

pas toujours un beau lac ; le plus souvent, au contraire, ce n'est qu'un marais fangeux qu'il est comme impossible de franchir. Bien des endroits du district sont gelés neuf mois de l'année. J'ai trouvé de la glace en terre, à un pied de profondeur, au mois de juillet. Que l'on juge par là de l'avantage que l'on peut retirer de cette terre de désolation.

Norway-house, situé près de l'embouchure de la petite rivière aux Brochets, est le chef-lieu du district. Ce fort est bâti vers le 54^e parallèle par 98^o 10' longitude occidentale. Jusqu'à ces dernières années, c'est-à-dire avant qu'une partie du commerce du pays se fit par les Etats-Unis, tout passait par Norway-house. Toutes les brigades des différents districts s'y rendaient. C'était de plus le dépôt où hivernaient les marchandises pour les districts les plus éloignés. Ce poste a maintenant perdu un peu de son importance ; il en conserve cependant assez pour continuer d'être un des plus grands entrepôts de commerce de la compagnie de la baie d'Hudson.

100. *District d'York.*—La hauteur des terres d'où les eaux coulent directement par la baie d'Hudson forme les limites du district d'York. Les grands fleuves Nelson et Churchill n'ont point leurs sources dans ces dernières hauteurs des terres qu'ils franchissent pourtant pour entrer, eux aussi, dans ce district. C'est un pays de désolation. Une grande partie de la surface, ici aussi, est couverte d'arides masses granitiques. Des couches de formation silurienne recouvrent le flanc de cet immense ossuaire.

Les dépôts alluviaux qui bordent la baie d'Hudson n'en font pas un jardin de délices, le climat y est affreux, il y gèle tous les mois de l'année ; le voisinage des glaces arctiques y fait descendre la température beaucoup plus bas que ne semblerait l'indiquer la latitude, puisque ce district s'étend jusqu'au 53^e parallèle. La factorerie d'York, le chef-lieu, est située à l'embouchure non du fleuve Nelson,

mais bien de la rivière Hayes, quoique la baie dans laquelle se déchargent ces deux rivières soit connue sous le nom de *port Nelson*. La position géographique de ce fort est au point d'intersection du 57^e parallèle et de 92^o 25' de longitude.

Le fort de Churchil, autrefois le point le plus renommé de la baie d'Hudson, où on avait exécuté des travaux stratégiques d'une grande force pour l'époque, et d'autant plus dispendieux que les matériaux avaient tous été importés d'Angleterre, n'est plus maintenant qu'un poste bien secondaire. L'immense difficulté de s'y procurer du bois de chauffage rend ce poste comme inhabitable.

Une ligne presque droite de Churchill à l'embouchure du fleuve Mackenzie traverse les terres stériles (*barren ground*), le pays le plus infortuné du monde, patrie des Esquimaux, qui ne se tiennent guère que sur le littoral. Cette ligne diagonale, d'environ 1200 milles de longueur, laisse au nord-est de son tracé une immense étendue de pays où il n'y a aucun établissement de traite, où il n'y a guère de végétation possible, et qui n'est connue que par les rapports des hardis explorateurs qui ont tant souffert en la parcourant.

Le département d'York doit son importance aux ports de mer qui s'y trouvent, car jusqu'à il y a vingt ans toutes les exportations et importa-

tions se faisaient par cette voie. Le commerce de la compagnie du Nord-Ouest et autres venus du Canada passaient par le lac Supérieur, tandis que la baie d'Hudson a toujours été la voie suivie par la compagnie rivale jusqu'au moment où la route des États-Unis est venue nous offrir ses facilités.

Après ce coup d'œil sur l'organisation et la division commerciales du département du Nord, nous désirerions pouvoir fournir des chiffres qui en montreraient l'importance à ce point de vue. Malheureusement ces données nous font défaut.

Les exportations, on le comprend assez, consistent presque exclusivement en fourrures. Nous pouvons donner ici le nombre de celles achetées par l'honorable compagnie de la baie d'Hudson pendant l'exercice de 1865.

Ce tableau ne présente sans doute pas le grand total de toutes les fourrures du département; en doublant les chiffres pour le district de la rivière Rouge, on n'en serait peut-être pas très éloigné, car ce n'est guère que dans ce district que des fourrures passent définitivement dans d'autres mains que celle de la compagnie; et sans pourtant être certain du fait, nous croyons que même dans ce district elle acquiert à peu près la moitié de celles qui y sont importées.

FOURRIURES

JAN 1865.

Achetés par l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson dans le Département du Nord.

DISTRICTS.	OTTER (BEAVERS.)				BEAVER (FOXES.)																							
	Blaireaux (Badgers).	Noirs (Black).	Bruns (Brown).	Grts (Grey).	Blancs (White).	Castors (Beavers).	Robes de Buffles (Buffalo Robes).	Hermine (Ermines.)	Bleus (Blue).	Argentés (Silver).	Croisés (Cross).	Rouges (Red).	Blancs (White).	Chiens de Prairie (Kitt).	Fishers (Pékans).	Loups-cerviers (Lynxes).	Martres (Martens).	Visons (Minks).	Rats musqués (Musquash).	Bœuf musqué (Musk-Ox).	Loups (Otters).	Castor sauvage (Racco).	Putois (Shunks).	Weenicks, (Marmottes).	Loups (Wolves).	Carcajous (Wolverines).	Écureuils (Squirrels.)	
Rivière McKenzie	"	492	47	19	6	8390	"	"	7	70	317	415	999	"	9	3311	16152	138	6976	25	119	"	"	"	"	45	76	"
Atnabakur	"	395	39	10	"	12265	"	"	"	108	425	563	"	"	40	3511	2917	425	4770	"	181	"	"	"	"	27	48	"
Rivière aux Anglais	6	376	77	6	"	3949	59	"	"	6	79	229	"	"	4485	4676	3002	16720	"	615	"	"	"	"	50	41	"	
Cumberland	28	88	22	5	"	2244	1794	"	"	33	192	129	8	28	61	4485	4676	3002	16720	"	990	"	4	"	3	16	"	
Stakatswan	120	515	80	42	"	11564	2031	"	"	21	83	274	"	402	113	1643	2230	2672	18900	"	290	"	10	"	1028	46	"	
Rivière du Cygne	165	139	87	29	"	3208	4228	"	"	4	149	2090	"	1128	46	1798	747	2822	4154	"	227	"	345	18	1477	17	"	
Rivière Hoango	210	323	107	11	"	1554	8480	188	"	6	217	2886	"	2908	217	1982	2065	6238	61578	"	442	17	202	21	4045	21	"	
Lac la Proue	"	179	9	"	"	865	"	"	"	56	265	904	"	"	282	1865	810	6631	27392	"	525	"	1163	87	"	3	"	
Riv. aux Brocheles	1	120	7	"	"	6727	"	"	"	27	141	182	4	"	299	2297	6265	2773	6250	"	1018	"	2	81	"	24	"	
York	"	114	4	"	2	12561	"	55	33	64	201	292	1588	"	196	964	7261	9412	9541	66	2555	"	4	20	128	27	1445	
	642	2943	465	113	9	68274	17165	241	20	413	2609	4301	2099	4427	1296	27051	49937	29028	150261	91	6210	47	1796	178	2300	321	1445	

CHAPITRE V.

DIVISION RELIGIEUSE.

Nous voulons sous ce titre indiquer les différentes circonscriptions assignées à ceux qui sont chargés d'évangéliser le département du Nord, et de plus les différentes dénominations religieuses qui se trouvent dans ce pays, celles du moins qui ont leurs ministres et leurs réunions.

L'Eglise catholique a, ici aussi, pris l'initiative des missions. Depuis sa découverte tout le pays a été soumis à la juridiction de l'Evêque de Québec jusqu'en 1844. Cette juridiction s'y est exercée par l'entremise d'un auxiliaire depuis 1822 jusqu'à l'époque que nous venons d'indiquer. C'est alors que le saint siège l'érigea en vicariat apostolique pour en 1847, en faire un siège régulier. Le diocèse de Saint Boniface comprit tout le département du Nord jusqu'en 1862, époque à laquelle le titulaire de ce siège en obtint la division par l'érection du vicariat apostolique de la rivière Mackenzie. Les choses en restèrent là jusqu'en 1867. L'Evêque de Saint Boniface, se trouvant alors à Rome, demanda une nouvelle division de son diocèse, en proposant la création du vicariat apostolique de la Saskatchewan ou diocèse de Saint Albert. Cette demande fut accueillie favorablement et le saint siège promit de l'exaucer; en sorte que nous pouvons de suite dire que l'Eglise catholique a confié le département du Nord à la juridiction de trois prélats : 1o l'Evêque de Saint Boniface; 2o le Vicaire apostolique de la rivière Mackenzie; 3o le Vicaire apostolique de la rivière Saskatchewan ou l'Evêque de Saint Albert.

L'Eglise d'Angleterre a envoyé des ministres dès l'année 1820. En 1844, le lord évêque anglican de Québec visita la colonie d'Assiniboia; ses instances obtinrent la création d'un siège dans ces vastes contrées.

En 1849, le premier évêque angli-

can titulaire arrivait à la rivière Rouge, muni de lettres patentes royales lui conférant le titre de lord bishop of Rupert's land. La juridiction de ce prélat, telle que l'Eglise d'Angleterre peut la conférer à ses évêques coloniaux, s'étend non-seulement sur le département du Nord, mais bien encore sur le reste de la terre de Rupert, comme l'indique son titre. Sa Seigneurie a choisi pour établir son siège au centre de la colonie d'Assiniboia l'église de Saint-John, qui lui sert de cathédrale et n'est éloignée de celle de Saint-Boniface que d'une couple de milles.

Après les anglicans vinrent les méthodistes wesleyens, qui arrivèrent du Canada en 1840 et choisirent de suite plusieurs stations où ils se trouvent encore et auxquelles ils en ont ajouté d'autres depuis.

Enfin, en 1851, un ministre de l'Eglise presbytérienne du Canada arriva à la Rivière Rouge pour présider les réunions de trois cents coréligionnaires qui à son arrivée laissèrent l'Eglise d'Angleterre pour venir se ranger sous sa houlette pastorale. Depuis le commencement de la colonie, les Ecossais réclamaient cette faveur qui ne leur fut accordée qu'alors; et quoiqu'ils fussent les premiers colons à habiter le sol et les fermiers les plus riches et les plus indépendants, ils ont été les derniers à avoir un ministre et une église de leur dénomination.

Les trois sectes protestantes que nous venons d'indiquer ont des établissements dans l'intérieur du pays.

Dans le tableau synoptique qui suit, nous énumérons tous les postes ou centres de réunions dans le pays. Les lettres M. C. indiqueront ceux où il y a des missions catholiques, la lettre A. les missions anglicanes, M. les méthodistes, et P. les presbytériens.

§ 1.—DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE.

L'Evêque de ce diocèse, qui a son siège à Saint-Boniface même où se trouve sa cathédrale, conserve sa ju-

ridiction : 1^o sur la vallée de la rivière Rouge; 2^o sur la vallée de l'Assiniboine (le bas); 3^o sur le district de la rivière du Cygne; 4^o sur le district du lac la Pluie; 5^o sur le district de la rivière aux Brochets (Norwayhouse); 6^o sur la partie du district d'York dont les eaux ne se déchargent pas dans la rivière Churchill.

1^o Vallée
de la Rivière
Rouge.

L'Assomption..... M. C.
Sainte-Agathe ... M. C.
Saint-Norbert..... M. C.
Saint-Vital..... M. C.
Saint-Boniface ... M. C. A. M. P.
Sainte-Anne (sur
la rivière à la
Seine)..... M. C.
Saint-John..... M. C. A.
Kildonan..... P.
Saint-Paul..... M. C. A.
Saint-Andrew..... A. P.
Saint-Clément ... A.
Saint-Peter..... M. C. A.

2^o Bas
de la Rivière
Assiniboine

Saint-Mary..... A.
Saint-Margaret... A.
Saint-Ann..... A. M. P.
Saint-Paul..... M. C.
Saint-François-
Xavier..... M. C.
Trinity-Church... A. M. P.
Saint-Charles..... M. C.
Saint-James..... M. C. A. M.

3^o District
de la Rivière
du Cygne.

Fort Pelly..... A.
Montagne de Ton-
dre..... A.
Lacs des Oëufs...
Lac Qu'Appelle... M. C.
Fort Ellice..... A.
Rivière Platte... M. C. A.
Baie des Canards. M. C.
Rivière de la Pou-
le-d'eau..... M. C.
Fairfort..... A.
Poste Manitoba... M. C. A.
Rivière Blanche.. M. C. A.
Pointe de Chêne.. M. C.
Saint-Laurent.... M. C.

4^o District
de
Lac la Pluie.

Fort Alexandre... M. C. A.
Eagle's Nest.....
Islington..... A.
Portage du Rât...
Fort Francis..... M. C.
Lac Seul..... M. C.

5^o District
de la Rivière
aux
Brochets.

Norway-house... M. C.
Lac Fendu, Nel-
son-river.....
Barren's-river....
Great Rapad.....

6^o District
d'York.
Partie or'tle.

York-factory..... A.
Severn.....
Trout-lake.....
Oxford-house.... M.
Jackson-Bay.....
God's-lake.....
Iron-lake.....

§ 2.—*Vicariat de la rivière Mackenzie.*
—Ce vicariat comprend : 1^o le district de la rivière Mackenzie; 2^o le district d'Athabaskaw. La mission de la Providence, sur les bords de la rivière Mackenzie, à la sortie du grand lac des Esclaves, est le chef-lieu de ce vicariat.

1^o District
de la Rivière
Mackenzie.

Fort Résolution... M. C.
Fort Rea..... M. C.
Grosse Ile..... M. C.
Providence..... M. C.
Fort Simpson..... M. C. A.
Fort du Liard.... M. C.
Fort Norman..... M. C. A.
Grand Lac d'Ours. M. C. A.
Fort Good Hope.. M. C.
Peel's river..... M. C. A.
Maison de la
Pierre..... M. C. A.
Fort Youcan..... A.

2^o District
d'Athabaska.

Fort Chippew-
yan..... M. C.
Fond du Lac..... M. C.
Fort Vermillon... M. C.
Dunvagan..... M. C.
Fort Saint-Jean... M. C.

§ 3.—*Vicariat de la Siskatchewan.*
L'Évêque auquel est confié le soin de cette portion de la vigne du Seigneur a à exercer son zèle et sa juridiction : 1^o dans le district de la rivière Siskatchewan; 2^o dans le district de la rivière aux Anglais; 3^o dans le district de Cumberland; 4^o dans la partie occidentale du district d'York, arrosée par les eaux qui se jettent dans la rivière Churchill.

	Fort Jasper..... M. C.
	Petit Lac des Esclaves..... M. C.
	Lac Sainte-Anne. M. C.
	Lac la Biche..... M. C.
	Fort de la Montagne..... M. C.
10 DISTRICT DE LA SISKATCHEWAN.	Lac aux Tourtes. M.
	Lac du Boeuf..... M. C.
	Fort Edmonton... M. C. M.
	Saint-Albert..... M. C.
	Victoria..... M.
	Lac du Poisson Blanc..... M.
	Saint-Paul..... M. C.
	Fort-Pitt..... M. C.
	Fort-Carlton..... M. C.
	Prince Albert..... P.
	Lie à la Crosse..... M. C.
	Portage la Loche M. C.
	Lac Vert..... M. C.
20 DISTRICT DE LA RIVIÈRE AUX ANGLAIS.	Lac Froid..... M. C.
	Standley..... A.
	Lac Caribou..... M. C.
	Fond du Lac..... M. C.
	Nepowewin..... A.
	Cumberland..... A.
30 DISTRICT DE CUMBERLAND.	Le Pas..... A.
	Lac d'Original.....
	Grand Rapide.....
40 DISTRICT d'York.	Churchill.
Partie occid't	

CHAPITRE IV.

POPULATION.

L'étude des populations du département du Nord, offre un vaste champ à la curiosité des hommes sérieux. Il y a, dans cette population, un mélange et un ensemble fort singuliers. La diversité des origines et la variété des langues donnent, à notre peuple, un caractère à part. Quatorze nations civilisées, vingt deux tribus sauvages et des métis, nés des alliances de ces différents peuples, ont jeté sur l'immense étendue du pays dont nous parlons, la toute petite population qui l'occupe. Nous dirons d'abord un mot sur les étrangers venus dans le pays. Nous parlerons ensuite de ceux qui y ont une origine mixte, puis enfin, nous nous occuperons des indigènes ou sauvages.

§1. HABITANTS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE.

L'Ecosse et Iles Orcades ont fourni, au « département du Nord, » le plus fort contingent de sa population étrangère. Le plus grand nombre des officiers supérieurs de l'Honorable compagnie de la Baie d'Hudson, sont Écossais. La colonie de la rivière-Rouge parle, avec une certaine fierté, de son « Scotch Settlement, » et presque tous les Postes de l'Intérieur, même jusqu'aux extrémités les plus reculées du pays, comptent un certain nombre d'employés orcadien.

A côté de ce premier élément de population étrangère, se groupe l'élément canadien-français, qui se trouve, lui, dans des conditions bien différentes du précédent. Le pays découvert et possédé par les canadiens, avant la conquête de la Nouvelle France par l'Angleterre, a perdu ses premiers propriétaires. Ruinés par le sort des armes, nos pères se sont vus dépouillés ici, comme au centre de leur patrie, de tout ce qu'ils possédaient. Vaincus, malgré leur héroïsme, il leur a fallu subir toutes les conséquences de la défaite, et accepter de servir leurs nouveaux maîtres. Des compagnies réputées « Anglaises », quoique composées, en général d'Écossais, se sont formées, au Canada, pour continuer d'exploiter les riches fourrures des forêts du Nord. La nécessité fit accepter, d'abord, le concours des canadiens-français, qui y gardèrent leur part d'influence, par les actions prises en ces compagnies. Insensiblement ils se retirèrent, ou furent exclus des postes et emplois lucratifs. On dut, pourtant, conserver l'élément canadien-français pour les services de cette phalange de hardis et vigoureux voyageurs qui était sans égale à cette époque. La connaissance de la langue française était même exigée de tous ceux qui entraient dans la compagnie du Nord-Ouest. Cette langue était nécessaire à tous les officiers pour donner des ordres à leurs

subalternes qui n'en parlaient pas d'autre; elle semblait aussi indispensable pour conserver sur les nations sauvages, le prestige affectueux que les découvreurs avaient su produire. Cette circonstance explique comment les Canadiens-Français se trouvent être ici en assez grand nombre pour être considérés comme l'élément étranger le plus important, après celui que nous avons mentionné plus haut. Les autres contrées qui ont fourni leur quote part à notre population sont, l'Angleterre, l'Irlande, l'Allemagne, la Suisse, la France, la Norvège, l'Italie, les Etats-Unis, le Mexique, l'Amérique Méridionale. Il est inutile d'étudier le caractère particulier de chacune de ces nations. Ce caractère est assez connu, quoique les circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous vivons le modifient singulièrement. Jusqu'à présent l'élément Américain n'a pas eu d'action saillante dans le pays, quelques individus de la Grande République voisine sont ici. S'ils forment un parti, ce n'est que pour faire quelques réjouissances au 4 juillet; sourire à la pensée, plus ou moins sérieuse qu'un jour, nous serons des leurs, faire fortune, s'il y a moyen, sans trop se gêner pourtant; et, dans quelques cas exceptionnels, se joindre à quelques mécontents de la Province d'Ontario, pour se plaindre ensemble, de la position du pays, tout en laissant voir clairement que, même dans les convictions de ces messieurs, le choses iraient à merveille si seulement elles favorisaient davantage leurs intérêts.

Quoiqu'il en soit du grand nombre des nations étrangères qui fournissent, ici leur contingent, notre peuple se divise en deux sections: l'Anglaise et la Française. Ces appellations sont données, non pas uniquement à ceux qui ont l'origine qu'elles indiquent, mais bien à ceux qui en parlent les langues ou que des circonstances particulières ont groupés auprès de ces derniers.

La population dite anglaise occupe au milieu de nous une position supé-

rieure à celle dans laquelle s'agite l'élément français. La raison de cette différence n'est pas difficile à saisir. La fortune est naturellement le partage de l'élément anglais, puisque c'est dans ses rangs que se recrutent les officiers supérieurs de la compagnie de la Baie d'Hudson et que c'est dans son sein que rentrent ces mêmes officiers lorsque, sur le déclin de la vie, ils choisissent de demeurer dans leur patrie adoptive, plutôt que de retourner vers la terre natale. Une autre source de prospérité pour l'élément anglais, c'est que cette partie de la population compte un bien plus grand nombre de femmes venues de pays étrangers. La génération française qui s'éteint et qui a fondé la colonie de la Rivière Rouge, ne possédait que quatre canadiennes. Qui a vu dans nos heureuses et bonnes campagnes du Canada, la douce, aimable et pieuse influence des mères, comprendra facilement, quel vide a du laisser au milieu de la population française de ce département, l'absence de la somme d'influence exercée par la femme au sein de la famille. Aussi, en parlant de cette population il faudrait plutôt parler des individus, car la famille, la famille française ou canadienne française, n'existait pas ou existait en si petit nombre, qu'elle ne pouvait pas former société.

La population anglaise a eu aussi tout d'abord, l'avantage de plus d'instruction, et ce, comme conséquence nécessaire des raisons de supériorité que nous venons d'indiquer.

Placés dans ce degré d'infériorité, la population française du « département du Nord, » s'est consolée dans la pensée que tout ici bas a sa compensation. Si cette population a joué un rôle secondaire, elle a gardé ce second rang dans maintes circonstances, où il fait bon de ne pas briller en première instance.

Recrutée dans les rangs inférieurs du pays dont il est originaire, ce petit peuple a bien des fautes à se reprocher, il se félicite, pourtant avec raison, d'avoir conservé assez d'édu-

cation première, pour n'être pas capable, du moins par calcul et avec délibération, de bien des choses que le sang froid d'autres n'empêche pas de regarder comme faciles et naturelles. Pauvre et longtemps méprisée, cette population a ses chroniques traditionnelles qui l'aident à se consoler d'un mépris dont elle se croit honorée sous certains rapports. Au reste, il faut avoir bien vu, pour croire que tous les avantages sont concentrés sur un point et que toutes les misères sont renfermées dans tel petit cercle. Le froid mépris que la fierté nationale inspire, est souvent le thème le plus abondant des gaies et spirituelles plaisanteries des peuples méprisés. Aussi, il ne faut pas s'étonner de ce que les différentes sections de notre population pensent et disent les unes des autres. Au demeurant, toutefois, nulle part peut-être au monde, il règne une plus grande harmonie entre peuples de différentes origines. Non-seulement il n'y a point d'antagonisme, mais comme règle presque invariable, on peut dire que tous sentent qu'ils sont frères et semblent s'étudier à rivaliser de bons procédés. La semaine dernière encore, un respectable vieillard en me parlant de cette facilité de relations entre les diverses sections de notre population : « I have been very often among the French, I have but one thing against them, they have constantly endeavoured to kill me with politeness and kindness. » Et nos gens, en parlant de leurs bons voisins, les Écossais, ont toujours soin d'ajouter : « Mais c'est du monde poli, et on est toujours bien reçu quand on va les voir ou qu'on les rencontre en voyage. »

Je tenais à constater ces bonnes relations, parceque ce qui se passait, il y a un demi siècle, dans le pays devait, naturellement, donner une impression bien différente. A cette époque, deux grandes compagnies rivales, se disputaient les fourrures. La compagnie du Nord-ouest composée ou du moins dirigée principalement

par des Écossais, imposait à ses membres l'obligation de parler la langue française, et tous ses employés subalternes étaient canadiens d'origine française, en sorte que cette compagnie semblait la continuation de celle formée dans la Nouvelle-France. Les sauvages la désignaient toujours sous le nom « les Français ». La compagnie de la baie d'Hudson, au contraire, avec ses officiers aussi écossais, pour la plupart, et ses employés orcadien, était universellement connue sous le titre « les Anglais. » Les intérêts commerciaux amenèrent de déplorables rivalités, au point que le mot « Anglais », appliqué à un Écossais, de la compagnie de la baie d'Hudson devenait un terme de mépris dans la bouche d'un autre Écossais de la compagnie du Nord ouest. Les inférieurs, sans être plus zélés que leurs supérieurs, ce qui arrive quelquefois mais qui n'était pas facile alors, partageaient l'animosité de leurs chefs, aussi on se détestait cordialement et on se méprisait largement. Néanmoins qu'on veuille bien le remarquer, ce n'était pas une rivalité nationale, quoique les noms pussent le faire soupçonner; mais, tout simplement une rivalité commerciale. Cette rivalité a fini par l'union des deux sociétés qui la fomentaient et depuis, Français, Anglais, Écossais et autres ne forment plus qu'un peuple vivant dans une parfaite « entente cordiale. » Ceci n'empêche pas les petites jalousies ni les petites accusations, mais ce sont de ces accusations et de ces jalousies comme entre frères.

Un journal existe au milieu de notre colonie et quoiqu'il soit publié en langue anglaise et supporté, presque exclusivement, par la population anglaise, quelque soient, d'ailleurs, les torts de cette publication, nous devons à la justice de dire que tous ceux qui se sont succédés au fauteuil de sa rédaction ont eu le bon esprit d'éviter tout ce qui aurait pu provoquer ces malheureuses dissensions nationales qui ne servent qu'à affaiblir les populations et à nuire à leur

prospérité. Je proposerais volontiers cet exemple à un grand nombre de journaux d'autres pays, qui semblent avoir besoin de ruiner la réputation d'une partie de leurs compatriotes, pour asseoir sur ces ruines, l'honneur de leurs nationaux.

La population étrangère du « Département du Nord, » ne dépasse pas le chiffre de 4,000 âmes.

§ 2. LES MÉTIS.

Ce nom est donné, dans le pays, à tous ceux qui ont une origine mixte et, spécialement, à ceux dont les parents ou ancêtres, appartenaient aux nations civilisées et aux tribus sauvages. Nous l'avons dit, dans le paragraphe précédent, le pays compte parmi ses habitants, des représentants de quatorze nations civilisées et de vingt-deux tribus de sauvages. Il y a eu des alliances contractées entre des hommes de ces différentes nations et les femmes de ces diverses tribus. Les enfants, nés de ces alliances, ou leurs descendants, quelque soit leur origine, sont désignés sous le nom de « Métis, » que les Anglais appellent « Half-Breeds. » Ce mot anglais est traduit par quelques auteurs par le mot : « demi-sang, » inusité ici. Ce dernier nom, n'aurait au reste, d'application littérale qu'à un certain nombre de Métis : qu'à ceux qui ont une égale proportion de sang blanc et de sang sauvage.

On comprend facilement que cette proportion n'est pas toujours la même. En certains endroits, on donne le nom de « quarterons » à ceux qui n'ont qu'un quart de sang sauvage, dont, par exemple, une des aïeules était sauvage. Nous nous servons du mot « métis » pour désigner tous ceux qui, sans être sauvages, ont quelque relation de consanguinité avec quelqu'une de ces tribus, à quelque degré que ce soit. Nous ne dirons rien de la différence d'origine du côté des femmes à quelque tribu que ces dernières appartiennent. La seule distinction

à laquelle nous nous arrêterons, est celle qui résulte de la différence d'origine paternelle. A ce point de vue les métis du « département du Nord » comme les étrangers qui y sont venus se partagent en deux groupes distincts, qui sont connus les uns sous le nom de « métis-Français » ou « Canadiens » et les autres sous le nom de « métis-Anglais. »

Cette classification se fait surtout, à raison de la langue parlée. Ainsi on trouve des « Sutherland » et des « Grey », parmi les métis canadiens, tout comme il y a des « Lambert » et des « Parisien » parmi les métis anglais. Les circonstances rangent parmi les uns ou les autres de ces métis ceux d'autres extractions : Une petite colonie d'Iroquois est venue du Canada dans les montagnes Rocheuses, là, ils se sont alliés à des femmes de tribus indigènes et, chose assez étrange, les enfants nés de ces alliances son classés parmi nos métis. Pas une goutte de sang blanc ne coule dans leurs veines, et les descendants de ces farouches guerriers, qui faisaient trembler nos ancêtres, lors des premiers établissements du Canada, sont aujourd'hui, considérés comme des métis-Canadiens. Ces pauvres Iroquois ont apporté du Canada la foi catholique, qui les avait arrachés à la barbarie. Isolés dans les montagnes Rocheuses, au milieu de tribus alors toutes infidèles, ils n'ont point oublié le don précieux qu'ils avaient reçu ; ils l'ont transmis aux enfants qu'ils ont eus, par suite d'alliances avec ces tribus, et quelques certaines de ces métis Iroquois n'attendaient que l'arrivée des prêtres, pour compléter l'éducation religieuse commencée par leurs frères, sur les genoux de leurs mères infidèles. C'est cette circonstance qui les a ralliés à nos métis-Canadiens, avec lesquels ils se confondent et s'unissent comme un seul peuple.

Avant de nous occuper des différences qui peuvent exister entre les métis d'une origine et ceux d'extractions diverses, nous voulons d'abord

parler des métis en général. Le « Département du Nord » compte environ quinze mille métis. Loin du pays que nous habitons, ce mot de métis ou descendants de sauvages, emporté avec lui, je le sais, une certaine idée que bien des gens ne regardent pas comme flatteuse. Ici c'est bien autre chose ; nos métis ne sont pas une race inférieure. Loin de rougir de leur origine, ils en sont fiers, et ont tout simplement, à l'égard des nations, mêmes les plus civilisées, le sentiment de supériorité que ces dernières revendiquent, les unes sur les autres. Un français est toujours heureux de son origine, parcequ'il appartient à la « Grande Nation. » Un anglais se gonfle de bonheur à la pensée que son berceau a été éclairé par les rayons du soleil de la « Puissante Albion. » Et qui dira tout ce qu'éprouve de noble satisfaction l'Espagnol qui raconte à ses enfants les gloires de la « Vieille Castille ? » Ce sentiment de fierté nationale, Dieu nous l'a donné pour notre satisfaction. Ce que l'on aime le plus, et que l'on a aimé tout d'abord, n'est-il pas dans la famille, dans la patrie ? L'amour légitime de soi-même, l'amour de tout ce que Dieu a rendu cher à nos cœurs, voilà ce qui fait que tout homme peut chanter, sans faire injure à personne : « A tout je préfère le toit de ma mère, » ou encore : « Rien n'est si beau que son pays. » Ce sentiment de satisfaction de son origine, je le cède volontiers à tous les autres, comme je le revendique pour moi-même ; aussi, je suis loin, et bien loin, de faire un reproche à nos métis de ce qu'ils en sont animés. Chaque peuple a son lot de bonnes qualités, comme aussi, tous les pauvres enfants d'Adam ont leur part de misères ; soit qu'on les étudie collectivement ou qu'on les isole de la multitude.

Les métis sont une race de beaux hommes, grands, forts, bien faits ; quoique en général, ils aient le teint basané, cependant, un très grand nombre sont bien blancs et ne portent aucune trace de provenance sauvage.

Les métis sont intrépides et infatigables voyageurs ; ils étonnent par leur force et leur agilité. Dans les voyages d'hiver, ils courent habituellement, et paraissent rarement en éprouver même de la fatigue. Les voyages d'été en barges surtout, exigent un redoublement de vigueur qui ne leur fait pas défaut. Les métis semblent posséder naturellement une faculté propre aux sauvages, et que les autres peuples n'acquiescent presque jamais ; c'est la facilité de se guider à travers les forêts et les prairies, sans autre donnée qu'une connaissance d'ensemble, qui est insuffisante à tout autre, et dont ils ne savent pas toujours se rendre compte à eux-mêmes. Presque tous sont doués d'une grande puissance d'observation, rien n'échappe à leur vue, et l'on peut dire que tout ce qu'ils ont vu reste gravé dans leur mémoire, en caractères ineffaçables. Que de fois, en voyageant, j'ai été étonné d'entendre mes compagnons s'écrier au milieu d'une forêt épaisse par exemple : « Je suis passé ici il y a trois ou quatre ans, et sur cet arbre, il y avait une branche de telle forme qui est disparue. » Ou bien arrivés sur les bords d'un rapide, qu'ils n'ont vu qu'une fois ou deux : « Prenons garde, il y avait ici une pierre aigue, comme l'eau est basse cette année, cette pierre pourrait endommager notre embarcation. » Dans les immenses prairies, ils semblent reconnaître jusqu'au moindre accident de terrain, et si on leur demande des informations ils vous donnent des explications qu'un propriétaire peut, à peine, fournir sur son petit domaine, et, après être entré dans une grande minutie de détails, ils complètent votre étonnement en ajoutant : « Je ne connais pas beaucoup cet endroit là, je n'y suis passé qu'une fois, il y a bien longtemps. » Un coup d'œil leur suffit, pour connaître tous les chevaux d'une bande nombreuse, qui ne leur appartient point, et, après un laps considérable de temps, ils se souviennent de ce qu'il peut y avoir de différence entre un animal de cette bande et un

autre qu'ils auraient vu ou non. Ceci prouve assez, combien ils sont observateurs ; aussi, sans paraître y faire attention, ils toisent souvent un homme, et le jugent avec une facilité et une justesse surprenantes.

L'automne dernier, j'arrivais à St. Cloud, avec sept nouveaux missionnaires. Les métis qui venaient à notre rencontre étaient au débarcadère du chemin de fer, ils vinrent offrir leurs respects à mes compagnons, restèrent quelques instants sur la plateforme, au milieu de la foule et du tumulte de l'arrivée du train. Je partis ensuite, avec eux, pour me rendre à leur camp ; quelle ne fut pas ma surprise lorsque, cheminant avec mon guide, il me fit part de ses appréciations, partagées par ceux de ses camarades, qui avaient été témoins de notre arrivée ! Dans ces courts instants, ils avaient si bien examinés mes compagnons de voyage, que, tous ensemble, nous fîmes extrêmement étonnés de reconnaître la justesse de ce premier coup d'œil.

Cette facilité d'observation est, pour nos métis, une source de jouissances véritables, lorsque, surtout, il leur arrive un étranger qui a l'air d'avoir besoin de se contenir, pour ne pas laisser éclater le mépris, que le sentiment de sa propre dignité lui inspire, à l'article de tout ce qu'il croit venir du sauvage. La curiosité de nos hommes, se saisit de sa personne, avec des dehors calmes et insoucians, ils étudient cet étranger, qui ne se défie de rien, puis, ensuite, le dépouillant de son vernis de civilisation, ils l'habillent à leur guise. J'avoue que, bien des fois, il m'a fallu éclater de rire, en entendant les plaisanteries, pleines de sel et d'agrément que le pédantisme inspirait à cet esprit d'observation.

Ce que l'on appelle de l'esprit ne fait pas défaut à nos bons enfants du Nord ; on peut ajouter qu'ils sont intelligents. Ceux des métis qui ont eu l'occasion de s'instruire, ont montré, en général, des talents distingués ; et, dans les différents rangs de la société, on en a vu remplir avec hon-

neur les emplois qui leur étaient confiés. Ils apprennent les langues avec une facilité étonnante. Comme règle générale, ils ont plus de dextérité et d'aptitudes diverses que le grand nombre d'hommes, de mêmes condition, avec lesquels ils se trouvent en contact. C'est en voyage qu'on a lieu d'admirer cette disposition, sans laquelle on ne pourrait pas se tirer des mauvais pas que nous rencontrons, en franchissant les vastes solitudes que nous avons à parcourir. Bien des officiers du génie, ou même de génie, pourraient prendre ici des leçons utiles. L'adresse des métis, comme chasseurs à cheval, ne connaît peut-être pas de rivale.

Ces divers avantages, qui ressortent avec éclat dans les nombreux voyages qu'ils font avec des étrangers dédommagent nos métis des petites humiliations qu'il leur faut quelquefois endurer, et les aident amplement à ne pas regretter le lot qui leur est échu en partage.

A ces qualités de l'esprit, se joignent plusieurs indices naturels d'un bon cœur. Les métis ne sont pas méchants, ils sont au contraire, en général doués d'une grande sensibilité. Généreux jusqu'à la prodigalité, il ne leur en coûte point de se priver souvent du nécessaire pour soulager, non-seulement ceux qu'ils aiment mais bien encore, des étrangers, qui ne leur sont rien et qu'ils ne reverront plus.

La vertu d'hospitalité, si agréable au pauvre voyageur, est, par excellence, une vertu des métis. Ils disent, eux-mêmes, et ils prouvent : « Qu'il est impossible de manger auprès de quelqu'un, sans lui offrir de partager, n'eût-on qu'une bouchée. » Habitué aux voyages et aux longues absences dès leur enfance, ils aiment pourtant leurs familles et éprouvent un bonheur toujours nouveau à rentrer dans leurs foyers. Les familles métisses sont nombreuses, en général, et c'est assez dire combien on a été faux autant qu'absurde, en affirmant que les sauvages étaient d'espèce différente des peuples civilisés, et en en donnant

pour preuve, l'extinction de la famille métisse livrée à elle-même. Je ne signalerais pas cette sottise, si elle n'avait pas été écrite sérieusement et par des gens dont, naturellement, on devait attendre autre chose. Les métis aiment beaucoup leurs enfants. Je regrette de ne pouvoir pas dire qu'ils les aiment bien. Les femmes, surtout, sacrifient trop souvent le bonheur véritable de ces enfants, à la jouissance de les voir, à la crainte de les reprendre ou de les élever comme il faut. Quoiqu'il en soit de la nature de cette affection, elle est certainement très vive et très sincère, et d'autant plus désintéressée que bien des exemples sont loin de garantir le retour d'un pareil sentiment.

Une heureuse disposition encore de nos chers métis, c'est leur patience dans les épreuves. Là où d'autres s'emportent, jurent et blasphèment, eux rient, s'amuse et prennent le contretemps de la meilleure grâce du monde. Des pertes comparativement considérables sont aussi subies avec beaucoup de grandeur d'âme.

Le vol est un vice, peu ou point connu des métis. Le fait est que c'est l'arrivée des étrangers qui nous a forcés à nous mettre sous la protection des serrures et des verroux. Même au sein de la Rivière Rouge, sans aucune espèce de police, le vol est extrêmement rare. Mille choses faciles à dérober et à recéler sont laissées partout sans précaution et leur perte est un fait tout exceptionnel. Le blasphème, malheureusement aussi commun qu'affreux sur les lèvres d'un grand nombre de chrétiens, ne retentit, presque jamais, dans nos assemblées de métis. Aussi, il est bien difficile d'exprimer l'impression douloureuse qui nous domine, à cet égard, lorsqu'il nous faut traverser ce que l'on est convenu d'appeler les pays civilisés et, en particulier, les États Unis.

J'aime à constater ces diverses qualités parceque leur seule énumération est la meilleure réfutation possible des mensongères accusations prodi-

guées souvent à ceux dont nous parlons.

Ce tableau n'est pas sombre, du tout, dira qu'elqu'un, il y a même profusion de lumière dans cette peinture des *noirs*. Le tableau n'est pas fini : pour le compléter il y faut mettre les ombres, et l'affection que je porte aux métis, qui savent eux-mêmes que je les aime me permet de toucher, sans crainte, à la délicate question d'énumérer leurs défauts.

Le défaut le plus saillant des métis est, ce me semble, la facilité de se laisser aller à l'entraînement du plaisir. D'une nature vive, ardente, enjouée, il leur faut des satisfactions et, si une jouissance se présente, tout est sacrifié pour se la procurer. De là, une perte considérable de temps, un oubli, trop facile quelquefois, de devoirs importants, de là une légèreté et inconstance de caractère qui sembleraient l'indice naturel de vices plus grands que ceux qui existent véritablement.

Cet amour du plaisir les conduit trop souvent à l'ivrognerie, ils boivent pour s'amuser et, pourtant, presque invariablement, l'ivresse leur fait perdre leur douceur ordinaire de caractère, et les pousse à des excès déplorables. L'ivresse, chez le plus grand nombre de ceux qui s'y livrent, c'est la furie. On crie, on vocifère, on se bat, on se déchire, puis on pleure de regret. L'amour du plaisir exclut nécessairement la disposition de se gêner. Le travail est une grande gêne, aussi, trop souvent, il y a paresse. On flâne pour jouir, quand il y a des satisfactions à recueillir, et on flâne encore pour ne pas se priver de la jouissance de ne rien faire.

L'hospitalité, exercée avec générosité, provoque l'indiscrétion, et les flâneurs vont de porte en porte, certains qu'on les invitera, et il ne leur en coûte pas toujours assez d'aller s'installer, pour des semaines entières, là où, bien souvent, on ne les désire pas.

Le grand air qu'on respire, l'immense liberté dont on jouit dans ce

pays, la facilité d'y vivre, d'une manière ou d'une autre, tout cela souffle à l'esprit et au cœur de la jeunesse, une ardeur d'émancipation incontrôlable. A quinze ans on se croit homme et l'on prend bravement son parti. Si le toit paternel déplaît on s'en va, si on a des engagements dont on ne se soucie plus, on les viole sans façon ; si on a le malheur d'être à l'école, vite on se sauve, enfin on est libre et on veut avoir ses coudees franches. Ajoutons que la mauvaise éducation domestique, que la trop grande faiblesse des mères, surtout, est loin de contrebalancer une aussi regrettable disposition. Cette espèce d'instabilité de caractère se nourrit et se développe par les voyages qui sont une nécessité particulière de notre position. C'est cette même disposition qui explique pourquoi les arts mécaniques sont si peu cultivés parmi nos métis. Nous l'avons dit plus haut, ils ont beaucoup de dextérité et d'aptitudes diverses, ils font, plus ou moins, tout ce qu'il leur prend fantaisie d'entreprendre. Ils sont ingénieux et adroits, formés ils deviendraient des artisans distingués ; mais pour cela il faudrait de la contrainte, de la gêne, il faudrait fournir régulièrement son temps d'apprentissage et c'est trop demander à notre jeunesse. Aussi presque tous nos artisans sont des étrangers.

Cette facilité à suivre l'entraînement du moment, ce défaut de contrôle, ne fait pas de nos métis un peuple vicieux, mauvais, nuisible aux autres ; mais bien un peuple souvent trop léger, imprévoyant et les prive d'une partie des nombreux avantages que l'état actuel du pays leur permettrait de recueillir.

Trop souvent j'ai entendu des parents se plaindre, avec raison, de l'ingratitude de leurs fils ; d'ordinaire ce reproche n'est pas adressé aux filles. Ces dernières rendent à leurs mères l'affection qui leur a été prodiguée, quelque aveugle qu'elle ait souvent été.

Cette longue énumération de qualités et de défauts, est le résultat des

observations que j'ai faites, depuis vingt-trois ans, que je suis en relations journalières avec des métiers de différentes extractions. Les traits de ce tableau ne sont pas empruntés exclusivement, au caractère de nos métis canadiens ; mais bien aussi, aux autres, comme à ceux là. En écrivant ces lignes, je n'ignore pas quelle impression elles feraient sur l'esprit de certaines gens si elles en étaient lues. Je sais que, méconnaissant ce qu'il y a de bon dans nos métis canadiens surtout, on se prévaudrait facilement de mon témoignage, pour constater et même exagérer leurs défauts. A ceux ainsi disposés je dirai, et répéterai au besoin, que ce serait méconnaître mes véritables sentiments. J'estime les métis anglais, mais ils me pardonneront d'affirmer que, par caractère, ils ne sont nullement supérieurs à leurs compatriotes d'origine canadienne. Ces derniers ont été méprisés, vilipendés, accusés, et ce, très souvent d'une manière injuste et déloyale. Ces accusations quand on sait d'où elles viennent, perdent de leurs poids, ou plutôt, retombent de toute leur lourdeur, sur ceux qui les formulent. Je n'en citerai que deux exemples. A mon arrivée dans le pays, je lisais des lettres écrites par un homme qui a jeté sur son nom, une certaine célébrité. Dans ces lettres, l'auteur, après avoir bien méprisé les métis canadiens exprimait une de ces pensées à peu près dans les termes suivantes : « Les..... (ses nationaux) se respectent plus que les canadiens ; ceux-ci ne craignent pas de s'allier aux femmes du pays, tandis que les autres ont horreur de pareilles alliances. » Si j'avais été capable de me réjouir du mal, j'aurais trouvé une ample compensation à mon amour propre national froissé, par cette phrase insultante, en apprenant que celui qui avait écrit ces mots, si pleins de dignité apparente, et au moment même où il les écrivait se faisait le corrupteur de l'une des femmes les plus dégoûtantes du pays, de la stupidité de laquelle il abusait,

et qui lui a laissé deux héritiers de son noble nom. J'ai là un ouvrage intitulé : « Voyage de l'Atlantique au Pacifique, » cet ouvrage intéressant, sous plus d'un rapport, a eu une certaine vogue, il a même été traduit. Je connaissais le voyage avant qu'il eût été mis sur le papier, car, déjà, il écrit ici, dans le pays, *en blanc et en noir*.

Bien des choses m'ont surpris, dans ce récit publié en Europe. La phrase suivante a excité en moi un profond mépris : « Les métis-français Profondément superstitieux, croyant fermement aux songes, aux présages, aux pressentiments, ils sont tout naturellement les fervents disciples de l'Église romaine. Soumis complètement à l'influence cléricale et observateurs scrupuleux des formes extérieures de leur culte, ils n'en sont pas moins grossièrement immoraux, souvent déshonnêtes et généralement peu dignes de confiance. » Sans rappeler aux auteurs, plusieurs circonstances qu'ils n'ignorent pas et qui auraient dû les faire souvenir que la *grossière immoralité* n'est pas toujours le fait des métis français ou canadiens, je ne crains pas d'affirmer qu'il est difficile de dire plus de faussetés et plus d'absurdités en si peu de lignes.

Bien des fois, en prenant connaissance des injustes appréciations écrites sur ce sujet, je me suis convaincu que les Pharisiens d'aujourd'hui sont comme les Pharisiens d'autrefois ; et qu'on peut appliquer aux premiers les paroles que le Divin Maître adressait aux seconds : « Hypocrites, ôtez premièrement la poutre de votre œil et alors vous ôterez la paille de l'œil de votre frère. » Sans entrer dans plus de détails, je suis heureux d'affirmer que l'ensemble des qualités morales de nos métis canadiens (en général et quand ils ont embrassé le christianisme) les range au niveau des peuples honnêtes. Quant à la superstition, si ce que l'on dit de la classe ouvrière en Angleterre est vrai, nos métis sont bien moins superstitieux.

Laisant de côté la question morale,

si on examine la position sociale des enfants des canadiens, on trouvera là le côté faible. A ce point de vue, ils sont dans un état d'infériorité et ce d'abord, pour les raisons que nous avons indiquées, en parlant de la population étrangère, puis, par suite de circonstances particulières. Le plus grand tort social de nos métis est celui d'être chasseurs.

Tous n'ont pas ce défaut, si tant est qu'il faut ainsi qualifier ce goût naturel, puisqu'il y a un certain nombre parmi eux, qui n'ont jamais fait d'autre chose que cultiver leurs terres. Quoiqu'il en soit, il est bien certain que cette vie d'aventures nuit considérablement à notre population. Tout en sentant vivement la crise terrible qu'il nous faut subir au moment où la chasse du buffle fait défaut, je ne puis me défendre de désirer la cessation de ces excursions de chasse qui, par leur entrain naturel, facile et jusqu'à un certain point lucratif, arrachaient à ses foyers, une grande partie de notre peuple. Nés, très souvent, dans les prairies, élevés au milieu de ces excursions lointaines et aventureuses, cavaliers, prompts tirailleurs dès leur plus tendre enfance, il n'est pas bien surprenant que les métis se passionnent pour la chasse, et qu'ils la préfèrent à la vie calme, régulière, monotone des champs. En les jugeant ou a trop souvent fait abstraction des circonstances exceptionnelles dans lesquelles ils vivent et attribué à des dispositions particulières de leur caractère ce qui n'était que la conséquence d'un concours d'événements, de nature à produire le même résultat chez des hommes de tous les peuples. Il est facile de se convaincre de la vérité de cette assertion, en voyant la différence immense qui existe entre des métis d'une même origine, voire même d'une même famille, par suite de la diversité des circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés. Je connais, à la Rivière Rouge, des métis excellents cultivateurs et très honnêtes gens, dont les frères, élevés dans l'intérieur du pays, ne sont que des

chasseurs, peu différents des sauvages de la pire espèce. La position sociale d'un certain nombre de métis anglais qui se sont trouvés dans les mêmes circonstances que nos métis-canadiens n'est nullement supérieure à celle de ces derniers; c'est la différence des circonstances dans lesquelles se sont trouvés d'autres métis anglais qui explique la différence de leur position sociale, sans que pourtant, ils soient supérieurs à leurs frères par nature ou par caractère.

Plusieurs d'entre eux étant fils de parents riches ont naturellement reçu plus d'éducation et quelques capitaux qui, naturellement aussi, leur ont aidé à ne pas chercher leur vie uniquement au bout de leur fusil de chasse. Je répéterai que la population anglaise, ayant reçu plus tôt une large part de l'influence de la femme civilisée, les métis anglais ont naturellement participé à cette influence et pris plus vite aussi les habitudes de la vie agricole. Répétons-le; pour ceux qui veulent réfléchir, la population canadienne elle-même et à plus forte raison, la population métisse canadienne a été privée, presque complètement de la large part de l'influence de la femme civilisée, jusqu'à l'arrivée des sœurs de la charité dans le pays, puisque, comme nous l'avons déjà dit, avant cette époque il n'y avait eu que quatre canadiennes dans le pays, tandis que les anglaises et surtout les écossaises, y étaient en assez grand nombre. Ce seul fait suffit pour expliquer bien des choses, sans avoir besoin de recourir aux grossières et mensongères accusations prodiguées par un étroit esprit de nationalité ou par un déplorable fanatisme religieux.

La mort du gouverneur Semple et de ses gens tués en 1816, a été le thème de bien des accusations contre les métis canadiens ou « Bois-Brûlés. » Nous dirons plus tard, en parlant de l'histoire du pays, ce que nous pensons de cet événement déplorable, et à qui en revient de droit la responsabilité. Qu'il nous suffise, pour le moment, de constater que ce fait ne

prouve rien contre le caractère de notre population et, encore moins, contre la religion catholique professée aujourd'hui par le plus grand nombre des Bois-Brûlés. A cette époque, pas un d'entre eux n'était baptisé, pas un n'avait eu la moindre occasion de subir l'influence religieuse et, d'ailleurs, un fait isolé n'est jamais une preuve du caractère de tel ou tel autre peuple.

En supposant même que le fait que nous mentionnons mérite tout l'odieux que lui ont prêté les plus violents ennemis des « Bois Brûlés », on ne pourrait encore rien en conclure. Qu'elle est la nation ou race d'hommes, dont l'histoire entière soit sans tache? Peut-on raisonnablement reprocher aux Français d'aujourd'hui tout ce qui a été fait dans l'ancienne Gaule? Les fiers Anglo-Saxons trouvent-ils leur titres de gloire dans tout ce qui a été entrepris par les conquérants de la Grande Bretagne? Ne faut-il pas même jeter le voile sur une multitude, ou plutôt une série de faits bien autrement odieux que le combat du 14 juin 1816. Il est donc très injuste d'aller chercher dans les annales du pays, un fait passé à une époque reculée, lorsque les métis quels qu'ils fussent, n'avaient aucune notion du christianisme, pour en déduire un jugement contre ceux qui en ont depuis subi la douce et salutaire influence, et qui, nous le répétons, forment aujourd'hui, un peuple honnête. Je redirai pour la critiquer de nouveau, l'appréciation de Sir John Richardson dans son « Arctic searching expedition » Il y dit, page 273 et 284: « In character the « half breeds vary according to their « paternity; the descendants of the « Orkney laborers.....being generally « steady, provident agriculturists of the « protestant faith; while the children « of the roman Catholic Canadian vo- « yagers have much of the levity and « thoughtlessness of their fathers, com- « bined with that inability to resist « temptation, which is common to « the two races from which they are

« sprung. » Je regrette que cette phrase soit tombée d'une plume aussi distinguée. D'aussi injustes appréciations ne s'expliquent que par des préventions traditionnelles, qui se perpétuent au milieu d'une certaine classe, et qui se stéréotypent dans tous les écrits de cette classe. Non, non, les métis ne varient pas ainsi de caractère à raison de la paternité, et, si cette cause devait avoir un résultat aussi grand, il ne serait pas le résultat indiqué ici. Que les « Orkney laborers » méritent tous les éloges qui leur sont adressés, je le veux bien, je suis loin de m'y opposer ; mais ce que je ne puis souffrir c'est l'injure et la calomnie prodiguées à un autre peuple, pour le moins, aussi recommandable. Il y a trop de noblesse dans le sang français pour permettre qu'il soit ainsi méprisé ; et, au risque de me trouver en contradiction avec tous nos détracteurs, je sais et je dis que les canadiens ne sont pas une race dégénérée. Le milieu dans lequel je suis né et où j'ai vécu, la direction donnée à mes pensées, les aspirations de mon cœur et de ma volonté, tout ce que je sais de mes compatriotes et de leurs enfants, ne me permet pas d'accepter, sans réclamer, ce que des étrangers à notre race, qui ne nous connaissent pas, se permettent de dire, pour attirer sur nous un mépris que souvent il ne partagent pas eux-mêmes. Les vues de la Providence, que nous adorons toujours sans les comprendre, ont formé autour de nous, sur ce continent, un réseau de difficultés que les gens sensés et réfléchis savent n'être pas une preuve contre nous. Le « Département du nord » découvert par l'énergie des Canadiens-Français, voit maintenant les descendants de ces découvreurs dans une infériorité sociale, je le reconnais. Mais ce qu'il serait impossible de prouver, c'est leur infériorité morale.

Que les métis-anglais aient plus de terre cultivée, c'est vrai ; qu'ils aient plus d'instruction ou plus de richesse, c'est vrai encore, mais, qu'ils soient

plus honnêtes, plus francs, plus loyaux, plus moraux, ce n'est pas vrai. J'aime ce mot de nos anciens voyageurs, et je l'aime d'autant plus que je le sais vrai, sur les lèvres d'un grand nombre : « Je suis pauvre mais Dieu merci j'ai de l'honneur ! » Et cet autre, d'un grand nombre de leurs enfants, en parlant de certaines gens qui ne sont pas métis-canadiens « Wah ! wah ? c'est pas gêné ce monde là, c'est ben terrible comme c'est coquin, quand même je devrais en mourir je ne suis pas capable d'en faire autant ! »

Nous avons des tribunaux ; les petites causes, les dettes de dix ou quinze chelins, les petits différends, y appellent souvent nos métis-canadiens, mais les félonies, les calculs et les préméditations dans le mal, tout le monde sait bien, dans la colonie, que nos pauvres gens n'en ont pas le privilège exclusif ; pas même tant s'en faut, leur quote part proportionnelle au chiffre de leur population. Nous avons des régistres, il ne faut pas les feuilleter d'un bout à l'autre pour se convaincre que les deux tiers au moins, des crimes qu'ils constatent ne sont pas le fait de cette portion méprisée de notre peuple. Nous avons des ivrognes, et en trop grand nombre, pourtant le commerce actif et passif des liqueurs n'est pas limité on le sait, à ceux que l'on vilipende le plus. Que ces expressions ne paraissent ni trop vives, ni trop acerbes ; car je puis affirmer hautement que je n'ai de fiel contre personne, si ce n'est, peut-être contre les calomnieux. Je n'accuse point, je défends des accusés. Assez longtemps on a abusé de la liberté de verser la calomnie à pleine plume.

Le bon Lafontaine qui a fait parler les bêtes beaucoup mieux que ne parlent ou n'écrivent un grand nombre de gens d'esprit, nous a instruits, au tribunal des animaux malades, de la facilité avec laquelle on reproche la moindre peccadille au pauvre et au faible, et de la facilité, non moins grande, avec laquelle on excuse et

pallie les vices et les crimes des puissants. Le lion croque à belles dents et se fait applaudir, il fait même crier, haro ! sur le baudet, qui n'a fait que tondre, » dans un pré la largeur de sa langue, » et ce, encore, » dans un pré de moine. » Nous avons vu ici les exploits de bien des lionceaux qui, après avoir satisfait dans le pays, plusieurs des appetits d'un cœur qui n'était pas la pureté ni la justice mêmes, ont été sur d'autres terres, s'efforcer de faire croire à leur mérite, en accusant, avec une déplorable injustice, ceux que très-souvent, ils avaient des raisons toutes particulières de mieux apprécier.

Je regretterais tout ce que je dis ici, si cela devait être regardé comme un manque de considération ou de respect pour les autres parties de notre population. Tels ne sont pas mes sentiments : par goût, comme par habitude j'aime beaucoup mieux voir ce qu'il y a de bon dans mes semblables, que d'essayer à grossir le bilan des faiblesses et misères, toujours trop nombreuses dont tous les hommes sont susceptibles. Je reconnais, volontiers, les excellentes qualités des métis-anglais, seulement je voudrais que leurs panégyristes reconnussent aussi les qualités de nos métis-canadiens ; qualités qui peuvent différer de celles de leurs compatriotes mais qui ne sont ni moins nombreuses, ni moins recommandables.

§ 3. LES SAUVAGES.

Sous le nom de sauvages, on désigne, en Canada, toutes les tribus aborigènes de l'Amérique. Les Anglais les appellent « Indiens » et partout on les reconnaît sous l'appellation des « Peaux-Rouges. » Sans entrer dans l'examen du plus ou moins de justesse de ces différents noms, nous désignerons, sous le nom de sauvages, tous les naturels du « Département du Nord, » non pas que tous soient d'un caractère barbare, féroce ou sauvage, mais bien, parce qu'il y a

quelque chose de sauvage dans leur genre de vie ou, par opposition, au titre de civilisées, donné aux nations qui pratiquent une religion, vivent sous une forme de gouvernement, obéissent à des lois et se livrent aux arts ou à l'industrie.

Il n'y a encore qu'un demi siècle, les sauvages du « Département du Nord » n'avaient aucune notion du christianisme, pas même de culte défini ou régulier: encore aujourd'hui, à peu près tous, chrétiens ou infidèles, ont conservé leurs habitudes sociales. La chasse et la pêche, à de très-rare exceptions près, constituent leur unique ressource, comme leur occupation exclusive. Le sauvage est non seulement nomade, mais même errant et aventurier. Point de maison, en général, pas même de demeure fixe, des tentes de peaux (loges), des cabanes d'écorces ou de branches d'arbres, voire même, de neige et de glace, souvent, la grande cabane du Bon Dieu qui n'a de dôme que la voûte étoilée ou nébuleuse. Voilà l'habitation du sauvage, qu'il déplace quand bon lui semble. Quelques familles vivent isolées, d'autres se réunissent par camps, plus ou moins considérables, suivant les chances de la pêche ou de la chasse.

Quoique, en général, les sauvages n'aient aucune espèce de gouvernement, aucun code de lois, cependant, chez quelques tribus, chez celles surtout qui font encore la guerre, il y a un certain ascendant exercé par des chefs, dont l'autorité est bien limitée, à moins que ces chefs, à force de payer d'audace, ne finissent par inspirer la crainte à leurs frères. Une supériorité véritable, une plus grande habileté et parfois, une plus grande bonté aussi, ont groupé autour de quelques individus, une famille nombreuse, accrue d'un certain nombre d'amis et là, l'autorité patriarcale de l'homme mur ou du vieillard s'exerce avec une certaine assurance.

Les sauvages du « Département du Nord » voyagent beaucoup, mieux vaudrait dire qu'il voyagent constam-

ment. Avant l'établissement des nombreux comptoirs qui couvrent aujourd'hui le pays, ils entreprenaient souvent des voyages de plus de mille lieues pour aller échanger quelques fourrures, avec les traiteurs européens et canadiens. Ces longs voyages se faisaient, d'ordinaire, en canots d'écorce de bouleau. Les comptoirs sont partout tellement multipliés maintenant, qu'il n'est plus nécessaire d'aller si loin pour faire ces échanges, et, pourtant, les sauvages continuent à voyager. Le léger canot d'écorce facilite ces pérégrinations dans la partie du pays couverte de forêts et que sillonnent des cours d'eau et des lacs nombreux. Dans les prairies, les sauvages possèdent des chevaux et s'en servent pour traverser leurs plaines immenses. En hiver, les chiens remplacent le canot et, en tout temps, ils aident le cheval pour le transport des bagages et provisions.

Les sauvages, des prairies surtout, ont un singulier mode d'utiliser leurs chevaux et chiens pour les transports. Deux longues perches sont fixées par une de leurs extrémités sur le dos de l'animal, où elles se croisent et où elles sont retenues par des courroies, qui remplacent le harnais, les deux autres extrémités des perches traînent sur le sol glacé ou non, en s'écartant, plus ou moins, suivant leur longueur, c'est sur cette dernière partie que sont déposés les bagages qui s'y soutiennent sur les courroies ou les peaux de buffles, fixées aux deux perches. Quand il y a des infirmes ou des malades dans la famille, on recourt à ce moyen de transport, et des gens qui en ont fait l'expérience, m'ont assuré que les secousses sont aussi douces que dans les voitures les mieux suspendues.

Les sauvages ne sont pas riches ; assez souvent la femme, sans être le moins du monde aidée de son mari, peut porter sur son dos tout l'avoir de la famille. Les trésors en espèces sont inconnus, puisque dans toute l'étendue du « Département du Nord, » à l'exception de la colonie de la Ri-

vière-Rouge, l'argent n'a point cours ; la valeur et l'usage en sont ignorés des sauvages. Des fourrures, des provisions, fruits de la chasse et de la pêche, voilà ce qui peut les enrichir. En échange, ils reçoivent quelques vêtements et quelques ustensiles de fabrique Anglaise ou Américaine, qui constituent tout leur avoir, en ajoutant, pour les sauvages des prairies, quelques chevaux, et pour tous quelques chiens. Chez les sauvages, l'absence des richesses est accompagnée de la plus grande pauvreté. Des tribus entières sont habituellement dans un état de demi jeûne et de souffrances journalières ; et toutes les tribus manquent, dans un temps ou un autre, des choses les plus essentielles à la vie ; aussi, il est étonnant de voir jusqu'à quel point ces infortunés portent l'exercice de la privation. Etre trois ou quatre jours sans le moindre aliment, leur paraît chose toute simple et naturelle ; très-souvent ces privations extrêmes se prolongent jusqu'à sept ou huit jours.

Ajoutons à cela, une demi nudité, au milieu des rigueurs de notre affreux climat, et on aura une faible idée des épreuves physiques de ces pauvres peuplades. J'ai dit que la femme porte, quelquefois, sur son dos, tout l'avoir de la famille. Ces mots résument la position de la femme chez les sauvages. Je parle des sauvages infidèles, car la position de la sauvagesse chrétienne est bien améliorée. La première recueille dans toute leur amertume les fruits de la malédiction lancée contre la mère des humains, la seconde trouve à ses maux une compensation dans les fruits de bénédiction qui lui viennent par l'entremise de la mère des chrétiens ! On dit que les Esquimaux et les Loncheux traitent leurs femmes avec un peu plus d'humanité que les autres sauvages. Je n'ai jamais vu ces tribus, mais toutes celles qui j'ai vues, à l'état d'infidélité, m'ont forcé à considérer la femme sauvage comme l'être le plus malheureux que l'on puisse imaginer. Cette infortunée est, non-seulement,

le porte-faix de la famille, elle en est littéralement la bête de somme. Toutes les corvées sont pour elle et, presque invariablement, les plus petits adoucissements lui sont refusés. La position est rendue plus pénible encore par les mauvais traitements, le mépris le plus profond et l'état d'abaissement dans lequel elle est tenue. Que de fois mon cœur a été navré d'amertume, en voyant la misère profonde dont j'étais le témoin ! Comme j'ai béni et remercié le Bon Dieu qui, entre autres bienfaits, a donné à nos mères la position qu'elles occupent au milieu des nations chrétiennes ! Comme ils étaient ignorants et insensés, ceux qui, pour blasphémer contre la religion régénératrice, rêvaient pour les forêts d'Amérique un peuple primitif, jouissant d'un bonheur imaginaire !

Comme ces eutopies, ces rêves d'imagination en délire ou de cœurs dépravés, sont loin de la triste réalité. J'ai passé plus de la moitié de ma vie dans ces pays, et, malgré le spectacle habituel de la misère, et d'une misère quelquefois partagée avec ceux qui l'endurent, j'en suis encore à me faire la question : comment les sauvages peuvent-ils vivre ?

En Europe, surtout, où l'on n'a jamais vu de sauvages, on se fait sur leur compte des idées fort singulières. Pour détruire, en deux mots, toutes ces fausses impressions, il suffit de dire que les sauvages sont des hommes. Cette assertion, si simple en apparence, dit pourtant ce que sont ces races infortunées, beaucoup mieux que toutes les rêveries de ceux qui en ont parlé sans les connaître. Le sauvage est un homme, d'abord dans son physique ; très souvent, il est même un beau type, à l'exception, pourtant, d'une saillie un peu exagérée des pommettes des joues, d'un teint trop foncé ou cuivré et de la rareté de la barbe. Plusieurs des sauvages sont des hommes magnifiques ; leur taille est beaucoup au-dessus de la moyenne, surtout si on la compare avec celle des habitants de l'Europe méridio-

nale. J'ai vu une foule d'Européens et de canadiens, tout aussi noirs que les sauvages qui ne sont pas trop exposés aux intempéries de l'air. Tous les sauvages que j'ai vus ont les yeux noirs, et cet organe, comme celui de l'ouïe, acquiert, chez eux, une capacité très grande, par suite de l'exercice. Je n'ai jamais vu de preuve de ce que j'ai lu, sur la finesse de leur odorat. L'œil noir du sauvage est souvent plein de vivacité, d'intelligence et de malice ; chez d'autres, il a le calme de la bonté ou l'expression nette de l'indifférence. Le sauvage est bien proportionné. Si le manque d'habitude n'a pas développé, chez lui, une grande force musculaire, l'exercice en retour lui fait acquérir une grande agilité et une puissance étonnante de résister aux fatigues auxquelles il est exposé. Le sauvage est un homme qui mange, boit, dort et marche.

Qui mange énormément quand il a de quoi satisfaire son appétit, tout comme il se passe de nourriture au besoin, qui boit, trop souvent avec excès, surtout : « l'eau de feu. » Beaucoup de personnes civilisées, des pays froids surtout savent très bien que cette disposition est un trait caractéristique de l'humanité. Il dort, cet homme sauvage, il dort comme les autres paresseux le jour, la nuit, quand il n'a rien qui l'occupe, puis aussi, il veille plus que qui que ce soit que je connaisse. Il marche ce bipède aux jambes un peu croches, aux pieds fermés en dedans par l'habitude, et il marche comme un véritable chien de chasse. Il court même, et ce, au point d'atteindre les cerfs dans les déserts et au milieu des forêts. Le sauvage est un homme, il nait dans les pleurs, grandit au milieu des larmes ou des rêves : il vieillit quelquefois quand l'excès de la privation n'a pas ruiné, avant le temps, un tempérament doué par nature, de tout ce qui peut assurer la longévité ! Soumettez ce sauvage aux nombreuses influences auxquelles sont soumis les hommes des pays civilisés, qu'il accepte les raffinements des tailleurs, parfumeurs, et coiffeurs ; et vous aurez un

élégant, souvent beaucoup plus élégant que la plupart de ceux qui se prévalent le plus de ce titre. Voilà pour l'homme physique.

J'ajoute, le sauvage est un homme ; homme intelligent, et en le disant, je pense au sourire dédaigneux que cette assertion peut faire courir sur certaines lèvres, et pourtant, je crois avoir des raisons de la formuler. Le sauvage est un homme intelligent, et j'en donne pour preuve la langue qu'il parle, les pensées qui l'occupent, les sentiments qui l'animent. Chaque nation parle une langue différente de toutes les langues européennes, différente, peut-être, à l'exception de celle des Esquimaux) des idiomes asiatiques ou Africains, différente même de celles parlées par les autres tribus américaines. Toutes les familles ou nations sauvages même du « Département du Nord, » ont des dialectes distincts, aussi distincts entre eux que le français l'est du chinois ou l'anglais de l'indou. Ces dialectes ne sont pas des sons inarticulés, comme on n'a pas craint de l'affirmer ; ce ne sont pas des débris tronqués, inintelligibles ou insignifiants ; non, ce sont, au contraire, des langues véritables, exprimant toutes les idées qui se trouvent dans la tête, tous les sentiments qui sont au cœur de ceux qui les parlent. Ces idiômes versent dans votre âme à vous, étrangers qui les comprenez, tout ce qu'il y a dans l'âme de ce pauvre enfant des bois, auquel vous refusez peut être l'honneur d'être votre semblable, tout comme elles sont l'interprète fidèle de ce que vous voulez lui communiquer. Et ces langues diverses, qui les a faites ? qui les conserve, qui fait que toute une nation les parle avec une perfection que l'on ne trouve pas dans la manière dont les peuples civilisés parlent les leurs. Sans grammaire, sans dictionnaire, sans monument écrit, de quelle nature que ce soit, le père redit à son fils, les accents qu'il a recueillis sur les lèvres de l'auteur de ses jours, et le petit enfant qui ne sait que pleurer, commence, peu à peu, à balbutier

quelques mots, à dire, mon père, ma mère. Plus tard une phrase mal articulée, provoque le rire affectueux de toute la famille, enfin la connaissance de cette phrase se complète, puis c'est une autre ; jusqu'à ce que l'âge mur perfectionne cet art par excellence de la parole, pour que celui qui l'a acquis, le transmette à ses descendants.

Le sauvage est un homme intelligent, l'esprit de l'homme, quelle que soit sa portée, ne s'exerce pas d'ordinaire, en dehors de ce qui le préoccupe, de ce qui nourrit ou excite son activité. Que de belles et nobles intelligences sont restées enveloppées dans les ombres d'une condition obscure, tandis que des médiocrités ont, au contraire, pris leur essor, grâce aux circonstances ! Cette différence que l'on remarque si souvent entre les hommes d'une même nation, entre les membres d'une même famille, est-il étonnant de la rencontrer entre certaines nations et certaines autres ?

Bien sûr, le cadre des connaissances du pauvre sauvage, est bien limité, aussi, il ne faut pas s'attendre à voir son intelligence s'exercer sur un grand nombre d'objets ; pourtant, il suffit de la voir se débattre dans ce cadre étroit, pour se convaincre que, lui aussi, est un être intelligent. Le sauvage voit, examine, compare, juge, modifie, il se souvient, il prévoit, il apprend, il oublie. L'idiotisme est rare chez les sauvages, l'esprit y est commun. Ils se moquent, se rient, s'amuse à vos dépens, non pas comme les singes quadrumanes qui le font par un certain instinct mécanique, mais bien comme les plus futés des singes bipèdes. Les occupations ordinaires du sauvage quelque restreintes qu'elles soient, prouvent son intelligence.

Un certain prédicateur se trouvait un jour au milieu d'une tribu peu disposée à l'écouter. L'orateur s'apercevant que ses exhortations faisaient peu d'impression eut recours à un coup de théâtre. Il saisit sa montre et la montrant aux sauvages, il les exhorta à en admirer le mécanisme, et à en conclure la supériorité des hommes

civilisés, sur ceux qui l'écoutaient : le tout assez maladroitement pour froisser la susceptibilité et l'orgueil, tout aussi grands chez les sauvages que chez les autres enfants d'Adam. Après un instant de silence, et pendant que l'orateur promenait un regard de mépris sur ceux qu'il croyait avoir complètement convaincus de sa supériorité le chef prit la parole ; « C'est vrai, c'est vrai, dit-il, vous avez de l'esprit, vous autres civilisés ; nous, nous sommes bêtes ; tu nous montres ton soleil artificiel, est-ce toi qui l'a fait ? Non, dit l'interlocuteur. Ho ! Ho ! ce n'est pas toi qui l'as fait et tu nous le montres pour nous prouver que tu as de l'esprit !

« Je suis bête ; cependant, écoute moi, « je ne parlerai pas longtemps, parce « que tu parais nous mépriser trop, « voici mon arc et mes flèches, c'est « moi qui les ai faits, voici mon fusil, « qui, comme ton soleil artificiel, a été « fait par des hommes de ton pays. « Vous autres, vous avez de l'esprit, « vous savez tout faire, et vous devez, « au moins, savoir vous en servir, « prends ce fusil et cette poudre, moi « je garderai mon arc et mes flèches « partons tous deux pour la forêt ; « nous reviendrons, tous deux, à la « prochaine lune, et tu nous diras « alors si tu as beaucoup plus d'esprit « que les sauvages. » Cet argument pour n'être pas de la plus stricte logique, suffit on le comprend assez, pour arracher un violent éclat de rire à toute la bande, et jeter dans la confusion, le maladroit orateur, qui savait bien que, si les sauvages ont tant à apprendre des civilisés, ils ont bien des choses à leur montrer dans leur genre de vie.

L'homme du désert si ignorant quand il n'a pas de maître, apprend avec une grande facilité du premier maître qui se présente. Nous avons des livres écrits en caractère syllabiques, je connais un sauvage qui a appris à lire dans un jour, et plusieurs l'ont fait en trois jours. Depuis près d'un quart de siècle je suis au milieu des sauvages, et j'en suis toujours à

la conviction qu'ils ont autant d'intelligence que la portion non cultivée des peuples les plus distingués sous le rapport intellectuel. Mais dira-t-on peut-être, si vraiment les « Peaux-rouges » sont intelligents, comment expliquer leur position ? Comment se fait-il qu'à notre époque surtout, au milieu des lumières qui, par leur éclat, semblent vouloir aveugler les autres peuples, comment se fait-il qu'ils connaissent si peu ? Nous avons des chemins de fer et eux vont à la raquette, nous avons des télégraphes sous-marins et eux n'ont pas même l'idée d'un bureau de poste, nous avons des canons rayés, des fusils à aiguille ou chassepot, nous pouvons tuer à des distances énormes, eux sont encore au système primitif de destruction de leurs semblables. Ils n'ont que des lances, des carquois, des arcs, des flèches : ils ne peuvent tuer que de près ; nous avons des vaisseaux blindés, et ils n'ont que des canots d'écorces. Nous lisons tous les secrets du ciel visible, et eux ne connaissent que quelques constellations ; nous calculons tous les âges et toutes les couches de la terre, et eux ne connaissent que les animaux qui l'habitent. En un mot, nous sommes les grandes, les puissantes nations de l'époque, et eux ne sont que les pauvres et ignorants sauvages de la forêt et de la prairie. Comment cela ? La réponse à cette importante et grave question est, sans doute, dans les secrets de Dieu. Mais ce Dieu infiniment bon, ne semble-t-il pas avoir voulu nous donner une leçon utile, en nous montrant la non-omnipotence de la raison humaine livrée à elle-même ? Les races sauvages sont, comme les autres races, qui ont été animées par ce souffle de vie qui a placé les enfants d'Adam parmi les êtres intelligents. Cette intelligence, si on le veut, est comme à l'état latent et laisse passer des siècles sans éclairer ceux qui la possèdent, des rayons qu'elle fait briller ailleurs, sans sortir ces infortunés de l'ornière profonde où ils sont tombés, sans les ramener au point d'où ils sont partis. Donc

cette raison humaine, livrée à elle-même, est impuissante et stérile, donc elle ne te suffit pas, ô insensé ! qui voudrais rejeter la raison suprême.

Le sauvage est un homme ; et j'en ai la preuve dans son caractère moral. L'intelligence de l'homme, servie par des organes, se soumet, trop souvent, à leur empire tyrannique, comme aussi, elle sait, parfois, s'en affranchir. Le sauvage, comme l'homme civilisé, s'élève au-dessus des sens quand, en se faisant chrétien, il accepte cette morale sublime qui gêne tant les partisans de la morale libre. Comme il est doux, comme il est consolant, de voir cette soumission du sauvage, courbant son front indompté sous le joug de l'Évangile ! Oui, le sauvage est un homme, qui trouve dans la doctrine divine de quoi éclairer son intelligence, jusque-là si obscure ; et dans les célestes enseignements de quoi remplir le vide de son cœur ! Que de fois j'ai été profondément touché, que de douces larmes j'ai répandues, en voyant l'action de la grâce sur ces infortunés orphelins du bonheur, qu'elle façonne pour la félicité ! Oui, le sauvage est un homme, un homme capable de faire dominer en lui l'homme spirituel ; capable de sentir et de goûter les choses de Dieu. Si le caractère moral du sauvage qui se convertit au Christianisme, si ce caractère ne vous prouve pas assez qu'il est homme, ô vous ! qui ne craignez pas de rejeter l'enseignement divin, contemplez le sauvage infidèle, et sa dégradation vous prouvera qu'il est de la même espèce que ceux qui le repoussent. Homme, comme tous ceux qui ignorent Dieu ou le méconnaissent ; comme tous ceux qui ne veulent pas de l'Évangile, ni de sa morale ; homme, comme tous les esclaves des sens et de la nature, homme, comme tous les orgueilleux, les homicides, les voleurs ! Oh ! oui, le « Peau-Rouge » infidèle prouve qu'il est homme comme la race blanche infidèle !

Les sauvages du « Département du Nord » avant même l'arrivée des mis-

sionnaires parmi eux, avaient tous quelques notions religieuses, voire même quelques traditions bibliques, faciles à distinguer, au milieu du grossier encadrement de folies et de superstitions qui les enveloppe. Tous les sauvages reconnaissent un être quelconque, supérieur aux autres, auquel ils donnent différents noms. Le culte de cet être était souvent nul et toujours bien mal défini ; quelques-uns rendent le culte le plus éclatant au soleil ; d'autres, tout en reconnaissant « l'Esprit Bon, » servent et honorent de préférence, le méchant. Presque tous croient à une espèce de polythéisme grossier, ils adressent leurs supplications à tous les êtres de la nature, à tous ceux surtout qui revêtent une forme singulière ou extraordinaire. D'infâmes et absurdes superstitions captivent les pauvres peuples, et sont souvent un obstacle à leur conversion. Les jongleurs ou sorciers qui sont d'ordinaire les médecins, s'attribuent une puissance et une force surnaturelle, qui leur permet d'exercer un grand ascendant sur leurs compatriotes, et comme ces personnages trouvent ainsi un moyen sûr de servir leurs sordides passions, ils sont intéressés à ne point abandonner leur art, et à combattre tout ce qui, en diminuant leur influence, nuirait à leurs intérêts.

Quant à la valeur réelle de ces jongleries, il m'est bien difficile, non-seulement de formuler, mais, même, de me former à moi-même, une opinion certaine. Nul doute que, le plus souvent, ce n'est qu'une supercherie adroite, d'autres fois, je serais tenté de croire à une intervention diabolique. D'ordinaire, ces sorciers ou « hommes de médecine » sont de beaucoup les plus mauvais de la nation, et l'esprit méchant ; si Dieu le lui permet, trouverait son compte à les assister. Je n'ai jamais pu être témoin de ces magies. Ma légitime curiosité, à cet égard, était excitée par la nature des faits racontés ; et aussi, je dois l'avouer, par le caractère d'hommes sérieux et intelligents qui me

disaient avoir été témoins oculaires de ses merveilles. Souvent, j'ai demandé à voir ces tours de force des sorciers, et les acteurs s'y sont refusés, assurant eux-mêmes qu'ils n'avaient plus aucune puissance en présence de « l'Homme de la Prière, » ou même, auprès d'un objet pieux, comme le Livre des Saintes Ecritures, une croix, un chapelet, etc., etc.

De qui descendent les Sauvages ? Je viens de le dire, ce sont des hommes, donc ils descendent d'Adam. J'ajouterai, Noé fut leur aïeul, Sem leur père, car la race rouge ou américaine se rattache à la race Mongole, dont elle diffère moins que les races issues des trois fils ne diffèrent entre elles. La question de la possibilité de peupler l'Amérique par des émigrations de l'Asie, ou même du Nord de l'Europe, n'est plus un problème. Tout le monde sait combien la chose est facile ; même en supposant qu'à l'époque de ces pérégrinations, les voyageurs n'auraient pas eu d'autres facilités que celles qu'ils possèdent aujourd'hui. Cette dernière supposition n'est point probable. Pour ma part, je suis convaincu que les sauvages ont été plus civilisés qu'ils ne le sont maintenant ; qu'ils se sont abaissés par l'oubli des traditions qui les ralliaient à Dieu, tout comme ils se relèveront, en acceptant l'enseignement qui les rapproche de leur auteur et de leur fin. Puisse leur position servir de leçon à ceux qui voudraient atténuer, pour les détruire ensuite, les préceptes du Divin Réparateur !

Que deviendrait l'humanité si elle se faisait athée, si elle se faisait matérialiste ? Elle deviendrait sauvage et sauvage de la pire espèce. Comme ils sont coupables, ceux qui s'efforcent de la conduire à ces monstruosités, par des voies directes, quoiqu'on les colore d'un nom moins odieux. Le pauvre sauvage n'a jamais été assez insensé pour prononcer la déchéance de l'Être Suprême, il n'a jamais été assez méchant pour revendiquer l'égalité avec la brute, et, pourtant, il est

descendu assez bas en ne conservant que les notions vagues et indéfinies, qui l'ont arrêté sur le bord de ces deux abîmes. Que deviendront les notions dont un certain nombre, ne paraissent pas craindre de descendre dans ces horribles profondeurs ?

Quand des hommes se sont-ils faits américains ? La solution de cette question serait sans doute extrêmement intéressante, mais je crois bien que ce n'est pas ici qu'on la trouvera. Je pense même qu'on ne la trouvera jamais. Nos sauvages du « Département du Nord, » sont tous sans chroniques, sans annales, sans monuments écrits, sans monuments d'un ordre ou d'un genre quelconque. Tous ignorent, ou ignoraient à notre arrivée jusqu'à leur âge et celui de leurs enfants. Les traditions orales ne semblent bien définies que lorsqu'elles ne remontent pas plus loin qu'à l'aïeul de celui qui les raconte, en sorte que l'on comprend facilement que les recherches archéologiques ne sont pas faciles. La science chronologique, souvent si difficile à établir parmi des peuples qui ont joui d'une certaine civilisation, est tout à fait nulle et impossible ici. Nous ne tenterons donc pas, même le moindre essai à cet égard.

Après avoir donné cet aperçu, si succinct, des sauvages en général, il nous semble naturel d'en faire l'énumération. Le « Département du Nord » possède des sauvages de cinq familles différentes, différentes surtout par la langue. Aucun de ces idiômes n'a la moindre analogie avec les quatre autres ; d'autres différences caractérisent ces cinq familles et aident à les classer à part, tout comme la ressemblance de langage nous fait ranger dans le même groupe des tribus qui sembleraient différentes à d'autres points de vues. Ces cinq familles sont : 1o La famille des Algonquins ; 2o Celle des Assiniboïnes ou Sioux ; 3o Celle des Pieds-Noirs ; 4o La famille Tchippeweyaux ; 5o Enfin, celle des Esquimaux.